Décision directe

Convention d'entretien des espaces verts 2023-2025 Commune de Waziers – associaiton pour la mobilité, l'insertion et la solidarité (amis)

Le Maire de la ville de WAZIERS, agissant en qualité et en vertu des délibérations du Conseil Municipal du 23 juillet 2020 et du 18 décembre 2020, en application du Code Général des Collectivités Territoriales article L 2122.22 modifié par Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014- art.92,

DÉCIDE

De signer la convention entre la commune et l'Association pour la Mobilité, l'Insertion et la Solidarité (AMIS) 87 Avenue des Déportés – 59119 WAZIERS pour l'entretien des espaces verts sur le territoire de Waziers.

Annexe : convention

Fait à WAZIERS, le 11 JANVIER 2023 Le Maire, Laurent DESMONS

